

DISCUSSION AUTOUR DES LUTTES ANTI-AUTORITAIRES ET DE LA RÉPRESSION À BRUXELLES

Le 30 mai 2017, la chambre du Conseil doit statuer sur l'éventuel renvoi en procès antiterroriste de 12 compagnon-ne-s anarchistes et antiautoritaires.

Depuis de nombreuses années, différentes luttes sont venues perturber les velléités de pacification de l'Etat belge. A l'intérieur comme à l'extérieur des taules, la révolte s'est étendue sous diverses formes (mutineries, évasions, solidarité dans la rue ...). Les centres de rétention n'ont pas été épargnés, et une lutte a par exemple été menée contre la construction d'un nouveau centre fermé à travers l'action directe et l'auto-organisation. L'agitation subversive a aussi critiqué en mots et en actes plusieurs autres aspects de la domination comme la métropole, la technologie, la propriété, etc.

Face à une conflictualité diffuse, le Pouvoir a fait le choix d'attribuer près de 150 attaques entre 2008 à 2013 à une association terroriste présumée, et 12 compagnon-ne-s anarchistes et antiautoritaires se voient donc pour l'heure accusé-e-s d'« appartenance à une organisation terroriste » pendant des périodes plus ou moins longues. L'invention d'un groupe terroriste qui serait responsable de l'ensemble de ces faits (ne serait ce que par le fait de « les avoir rendus possibles ») permet de jolies pirouettes servant l'accusation : une bibliothèque devient un lieu de recrutement, des discussions deviennent des réunions clandestines, des tracts et des journaux de critique anarchiste deviennent des manuels de guérilla urbaine, des manifs et des rassemblements deviennent des appels au terrorisme, des liens affinitaires entre des personnes en lutte et l'auto-organisation qui peut en découler deviennent « un groupe terroriste structuré ». Ce qui est renvoyé devant le tribunal, c'est donc toute une mosaïque de luttes, de révoltes, d'idées, d'actions directes, de critiques, d'imaginaires révolutionnaires, d'agitations qui ont, pendant des années, cherché à s'attaquer à la domination.

Le 4 juin 2017, la venue d'un compagnon de Bruxelles sera l'occasion de revenir sur ces luttes sans médiation et la répression qui a suivi, de discuter de comment faire exister une continuité d'idées et de pratiques malgré les coups répressifs et des différentes manières d'exprimer une solidarité.



**Discussion publique
le 4 juin 2017 à 18h**

au **Condensateur**, 43 rue de Stalingrad, Montreuil
M° Croix de Chavaux ou Mairie de Montreuil

*Apéro free style où on pourra déguster
ce que chacun-e aura apporté.*